

Les tactiques déployées par l'industrie du tabac pour saper les politiques antitabac.

Il a été mis en évidence que l'exposition à la fumée secondaire du tabac entraîne la maladie, l'incapacité et la mort.

La fumée secondaire, également appelée fumée de tabac environnementale, contient au moins 70 substances reconnues ou probablement cancérigènes pour l'homme.¹

De plus en plus de pays mettent en œuvre une législation favorable à la lutte antitabac, mais l'Organisation mondiale de la Santé estime que « seulement 5 % de la population mondiale bénéficie de la protection d'une loi d'interdiction totale de fumer ».²

L'industrie du tabac n'a cessé de s'attaquer aux politiques visant à protéger les personnes du tabagisme passif et de tenter de les saper. Les personnes pour qui la santé publique est une préoccupation de premier ordre doivent se montrer vigilantes face aux campagnes de désinformation de l'industrie du tabac, qui violent purement et simplement le droit des individus à respirer un air sain.³

L'industrie du tabac n'a cessé de nier que la fumée secondaire cause dans une large mesure la maladie et la mort.

- Cela fait maintenant environ trente ans que l'industrie du tabac reconnaît en interne que la fumée secondaire est dangereuse pour la santé des non-fumeurs. Elle nie toutefois publiquement ce fait important.⁴
- Sur leur site Web, tous les principaux fabricants de tabac continuent de nier publiquement le fait que la fumée secondaire cause dans une large mesure la maladie et la mort.

Les fabricants de tabac établis aux États-Unis indiquent simplement que « les autorités de santé publique sont parvenues à la conclusion que le tabagisme passif entraîne des maladies »⁵ et que « pour toute décision concernant le tabac, les personnes devraient se fier aux conclusions de l'U.S. Surgeon General (autorité médicale américaine), des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, ainsi que des autres autorités sanitaires et médicales ».⁶ Au Royaume-Uni, British American Tobacco (BAT) rejette également toute culpabilité et ne cesse de discréditer les méthodes scientifiques utilisées au cours de plusieurs décennies de recherche fiable en matière de santé.⁷ Japan Tobacco International (JTI) nie pour sa part de but en blanc les risques de la fumée secondaire et la qualifie simplement de « gênante ».⁸

L'industrie du tabac s'oppose aux initiatives antitabac par crainte d'un effet négatif sur ses bénéfices.

- L'industrie du tabac reconnaît que les politiques antitabac ont un effet désastreux sur ses bénéfices car ces politiques se traduisent par une diminution de la consommation de cigarettes⁹ et sont susceptibles « de conduire à terme à l'élimination totale de l'usage de la cigarette ».¹⁰

En janvier 2009, BAT a révélé que les ventes de cigarettes en France ont chuté de 2,3 % par rapport à 2007, cette baisse étant en partie imputable à la législation antitabac.¹¹ En 2003, un journal économique sur le tabac déclarait :

« Nous redoutons les mesures en matière de protection à l'exposition de la fumée de cigarette... Le concept de [réglementation] du tabagisme passif – dont les risques pour la santé n'ont pas encore été démontrés... – constitue la plus grande menace pour le secteur [du tabac]... ».¹²

L'industrie du tabac s'évertue à s'appuyer sur une pseudo-science et à discréditer la preuve du danger du tabagisme passif.

- Depuis plusieurs dizaines d'années, l'industrie du tabac déploie des efforts considérables de par le monde pour créer un cadre de consultants ayant pour objectif de contrecarrer les preuves scientifiques des dangers du tabagisme passif.

Afin de diffuser le message de l'industrie du tabac assurant que la fumée secondaire ne constitue aucune menace pour la santé, les consultants scientifiques de cette dernière ont eu recours à différents stratagèmes, dont, entre autres :^{13 14 15 16 17 18} :

- la publication d'études dans des journaux et des ouvrages académiques ;
- l'exercice de pressions contre les politiques antitabac et l'offre d'un témoignage aux organismes législatifs, tout en prétendant offrir une voix neutre ;
- la multiplication des contacts politiques pour l'industrie du tabac ;
- l'organisation de points de presse, d'interviews et la rédaction de lettres et d'éditoriaux pour différents journaux ;
- l'organisation, la participation et la tenue de discours à des conférences et symposiums ;
- la préparation et la transmission de déclarations sous serment et l'apport de preuves dans les actions en justice concernant le tabagisme passif ;
- l'offre d'une supposée crédibilité dans un pays déterminé en recrutant des scientifiques de ce pays ;
- la mise en doute de la crédibilité des organismes de santé et des principaux rapports de santé publique.

En 2007, l'épidémiologiste Gio Batta Gori, ancien consultant à plein temps de l'industrie du tabac,¹⁹ continuait de nier le fait que la fumée secondaire cause dans une large mesure la maladie et la mort.²⁰ De la même façon, une étude publiée en 2003 dans le *British Medical Journal* et rédigée par deux consultants de l'industrie (James Enstrom et Geoffrey Kabat) n'établissait pas de rapport significatif entre l'exposition à la fumée secondaire et les décès liés au tabac. Cette étude avait partiellement été financée par l'industrie du tabac.²¹

- L'industrie du tabac manipule les médias pour détourner l'attention du public des initiatives antitabac proposées.

La stratégie médiatique de l'industrie du tabac repose essentiellement sur la promotion des travaux de ses consultants auprès de journalistes sympathisants.

Philip Morris, par exemple, a fait appel à un réseau de journalistes et a financé une école de journalisme, the National Journalism Center (NJC), afin d'assurer à l'avenir le recrutement de journalistes acquis à la cause de l'industrie du tabac.²²

« Notre [PM] soutien s'est traduit par [l'arrivée]. . . pendant quinze ans, dans tout le pays, des générations de journalistes de presse écrite et audiovisuelle. . . relayant notre version des faits . . . ce qui nous a valu de très nombreux articles en notre faveur ». ²³

En vue de promouvoir leurs opérations et de « couvrir » des sujets liés au tabac, les fabricants de tabac prennent également parfois en charge tous les frais de séjour des journalistes.²⁴

L'industrie du tabac créé, influence et mobilise des groupes de pression pour s'opposer aux mesures antitabac.

- L'industrie du tabac a déployé des efforts considérables pour attirer, financer et créer des associations du secteur de l'hôtellerie, telles que des associations de restaurants, de bars et d'hôtels pour « servir ses intérêts dans la lutte contre les environnements sans fumée ». ²⁵

Au début des années 1980, les fabricants de tabac ont soutenu financièrement des groupes hôteliers déjà existants et en ont créé là où il n'y en avait pas, ²⁶ leur fournissant ainsi une indépendance apparente.²⁷ Un écran de fumée destiné à manipuler les professionnels de l'hôtellerie. Un document interne de BAT divulgue ce qui suit :

« Lors de négociations avec des propriétaires de restaurants ou de clubs, nous tentons tout d'abord de les convaincre de la capacité des filtres [d'air] [sic] en leur présentant un « mini » modèle que l'on remplit de fumée, s'évacuant quelques secondes seulement après sa mise en marche ; un véritable capteur d'attention. Nous leur soulignons par ailleurs qu'en affichant une interdiction de fumer dans leur local, ils risquent de perdre des clients (fumeurs) ainsi que leurs compagnons de sortie non-fumeurs. L'installation de systèmes de filtration de l'air (à leurs frais ou aux nôtres) permet aux clients fumeurs et non-fumeurs de se retrouver plus facilement dans un même lieu, offrant une meilleure qualité de l'air. L'installation de ce type de systèmes est en effet susceptible de se voir accompagnée d'une augmentation du nombre de clients. Le seul « prix à payer » par le tenancier pourrait se résumer à la promotion exclusive de nos marques. Tout le monde en sort gagnant ! »²⁸

Quelques unes des plus grandes associations du monde de l'hôtellerie ont vu leur nom associé à l'industrie du tabac :

- HoReCA – l'association internationale des hôtels, restaurants et cafés
- IHA – l'association internationale de l'hôtellerie (rebaptisée plus tard International Hotel and Restaurant Association)
- HOTREC – confédération de 12 associations de restaurateurs de l'Union européenne.

L'influence qu'exerce l'industrie du tabac sur le secteur de l'hôtellerie depuis plusieurs dizaines d'années est aujourd'hui évidente. Voici une liste d'exemples d'actions entreprises par le secteur de l'hôtellerie pour saper les initiatives antitabac :

- **Au Brésil**, des manifestants visiblement issus du secteur de l'hôtellerie ont fait irruption lors d'une audience publique qui se tenait à São Paulo en 2008 sur une loi antitabac, clamant que l'application de ladite loi risquait d'entraîner des suppressions d'emplois.²⁹
- **À Hong Kong**, l'association des restaurateurs de Hong Kong a demandé à l'université polytechnique de Hong Kong de rédiger un rapport, rapport selon lequel les restaurants de Hong Kong auraient fait les frais d'une loi antitabac récente.³⁰ Cependant, cette affirmation ne repose, comme à l'habitude dans les études réalisées par les alliés de l'industrie du tabac, sur aucune donnée concrète, comme des reçus officiels ou des données comptables vérifiées³¹. La pression exercée par l'industrie du tabac et ses alliés à Hong Kong s'est traduite par une timide législation antitabac, dont les établissements réservés aux plus de 18 ans sont exemptés.³²
- **Au Mexique**, des membres du secteur de l'hôtellerie ont activement participé à la production d'articles sur des espaces fumeurs baptisés « îlots pour fumeurs »³³ et ont mis en lumière la chute des ventes depuis l'entrée en vigueur de nouvelles restrictions.³⁴
- **En Slovénie**, le secteur de l'hôtellerie a menacé de bloquer la mise en œuvre d'une nouvelle loi antitabac par un jour de grève en vue de protester contre la diminution des recettes prétendument imputable à cette nouvelle loi.³⁵ Le secteur de l'hôtellerie souhaitait que la décision « d'autoriser le tabac revienne au propriétaire de l'établissement »³⁶ et préconisait l'installation d'un système de ventilation adéquat. La loi n'a toutefois aucunement souffert des manœuvres orchestrées en coulisses par les alliés de l'industrie du tabac.



Manifestants du secteur de l'hôtellerie à São Paulo. Leur T-shirt porte l'inscription « Basta » (signifiant « Assez »)³⁷

- L'industrie du tabac a développé, créé et financé des « groupes de défense des droits des fumeurs » dans le monde entier en vue de retarder ou de faire échouer la législation antitabac et de faire perdurer l'acceptabilité sociale du tabagisme. Des documents internes des fabricants de tabac montrent que l'industrie du tabac a créé ou planifié des groupes de défense des droits des fumeurs dans au moins 26 pays au cours de ces 30 dernières années. L'industrie du tabac finance lesdits groupes directement ou via différentes associations de fabricants. De nombreux groupes ne représentent pas

véritablement les fumeurs et nombre de leurs dirigeants sont sous le contrôle de l'industrie du tabac.³⁸ Voici quelques groupes de défense des droits des fumeurs actuellement en activité :

- FOREST (Freedom Organisation for the Right to Enjoy Smoking Tobacco)³⁹
- FORCES International (Fight Ordinances and Restrictions to Control and Eliminate Smoking)⁴⁰
- United Pro-Choice Smokers Rights⁴¹
- Mychoice/Monchoix⁴²
- RIACT (Rights of Informed Adult Consumers of Tobacco), qui participe activement aux réunions de responsabilité sociale des entreprises de BAT Kenya.⁴³
- TICAP (The International Coalition Against Prohibition), qui a organisé en janvier 2009 une conférence ayant compté sur la présence de Gio Gori, consultant de l'industrie du tabac, qui s'est étendu sur la « fraude du tabagisme passif ».⁴⁴
- D'autres groupes de défense des droits des fumeurs et des sections de groupes internationaux existent en Allemagne, en Italie, au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (y compris en Écosse).⁴⁵

Pour triompher des lois d'interdiction totale de fumer, l'industrie du tabac et ses alliés se font les défenseurs ardents de mesures inefficaces qui ne protègent aucunement les personnes contre l'exposition à la fumée secondaire.

- Les programmes de relations publiques de « conciliation » mis au point par l'industrie du tabac existent depuis plusieurs dizaines d'années et permettent à l'industrie et à ses alliés de faire pression sur les responsables politiques pour qu'ils s'opposent à l'adoption de lois d'interdiction totale de fumer.⁴⁶

L'industrie du tabac encourage ces politiques soi-disant « de conciliation ». Il s'agit en fait de stratagèmes de relations publiques qui reposent sur la « séparation » des espaces fumeurs et non-fumeurs, l'utilisation de systèmes de ventilation et de filtration et l'aménagement de zones fumeurs désignées, en particulier dans les établissements du secteur de l'hôtellerie. L'industrie prétend que de telles mesures permettent d'ajouter plus de « confort » à une pièce enfumée.⁴⁷ Les preuves scientifiques ont cependant mis en évidence que ces compromis ne protègent pas efficacement les personnes contre la fumée secondaire⁴⁸ et que ces mesures ne sont pas conformes à l'Article 8 ni aux Directives pour la mise en œuvre de cet article.

En général, les programmes de « conciliation » donnent aux responsables du secteur de l'hôtellerie des lignes directrices pour aménager des zones fumeurs et non-fumeurs et mettre l'accent sur la ventilation pour atteindre un niveau de « confort » souhaitable.⁴⁹ Ce programme inclut principalement :

- du matériel de communication à diffuser par les tenanciers auprès de leurs clients ;
- des guides pratiques pour la formation du personnel, incluant l'aménagement des places fumeurs et non-fumeurs ;
- des informations ou l'accès à des informations portant sur les systèmes de ventilation appropriés.⁵⁰

Les programmes de relations publiques de « conciliation » mis au point par les fabricants de tabac ou leurs alliés dans le secteur de l'hôtellerie se présentent de la façon suivante :

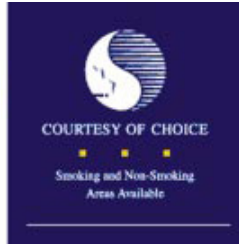
“The Accommodation Program”	Philip Morris, États-Unis	“AtmospherePlus”	National Licensed Beverage Association et l'industrie des boissons alcoolisées, États-Unis
“Options”	Philip Morris, États-Unis	“Atmosphere Improves Results” (AIR)	Association of Licensed Multiple Retailers, Royaume-Uni
“Places Program”	Philip Morris, États-Unis	“Preserve our Traditions”	HoReCa, International, France, Espagne et Finlande
“Peaceful Coexistence”	R.J. Reynolds, États-Unis	“Traditional Hospitality”	International Hotel & Restaurant Association
“Respecting Choices”	BAT, International	“Courtesy of Choice”	Programme de relations publiques de l'association internationale des hôtels et des restaurants International Hotel and Restaurant Association, mis en œuvre dans 50 pays différents ^{51 52} et traduit dans au moins 17 langues. ⁵³
“Working it Out Together”	R.J. Reynolds, États-Unis	“Living in Harmony”	International Hotel Association, Amérique latine

Qu'elles utilisent des noms nouveaux ou plus anciens pour les mêmes programmes de « conciliation », ces initiatives de relations publiques sont actuellement mises en œuvre dans le monde entier.

En Serbie, l'industrie de la restauration a lancé en 2009 une initiative baptisée « Protection instead of Prohibition » (protection au lieu d'interdiction).⁵⁴

Au Kenya, BAT a fait part de son intention de continuer d'impulser un programme international (la campagne du « choix respectueux ») dans le secteur de l'hôtellerie en 2008.⁵⁵

Au Guatemala, après l'adoption d'une loi antitabac au Congrès en 2005, les législateurs ont commencé à recevoir des lettres des Chambres de Commerce d'Industrie et de la Chambre de Commerce Américaine⁵⁶ les exhortant à mettre en place des programmes de « coexistence en harmonie » et prétendant que la loi aurait un impact négatif sur les revenus des restaurateurs. Des messages de relations publiques d'une association de restaurateurs qui s'était publiquement opposée à la loi étaient également diffusés.⁵⁷

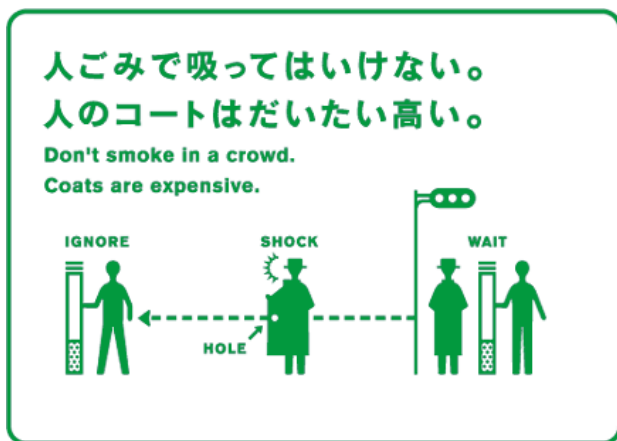


Logos du programme de conciliation d'origine de Philip Morris et du programme du choix respectueux de l'IHA (association internationale de l'hôtellerie), utilisant tous deux le symbole du ying et du yang pour évoquer l'harmonie.

Partout où un programme de conciliation a été mis en place, on a fait appel aux services d'une entreprise de relations publiques pour vendre le programme au secteur de l'hôtellerie, qui le sert à son tour au public.⁵⁸ L'industrie du tabac a appliqué cette même approche de conciliation à la publicité de ses propres marques de cigarettes⁵⁹ et auprès de ses investisseurs, dans l'espoir de sembler socialement responsable.⁶⁰

Voici quelques exemples du langage utilisé par l'industrie du tabac et le secteur de l'hôtellerie pour encourager la « conciliation » et les « bonnes manières » en matière de tabac :

“Smokers and non-smokers; working together to work it out.”	Anglais, USA, campagne Philip Morris 1993	“Todos los gustos tienen asiento.”	Espagnol, Amérique latine, 1997
“Fumer ou pas, la courtoisie c'est plus sympa”	Français, Europe, 2001	“Some of us smoke, others don't. Courtesy keeps everyone happy.”	Anglais, l'Île Maurice, 2004
“Don't smoke in a crowd. Coats are expensive.”	Traduction anglaise Japan Tobacco International (JTI) Campagne “Manners”, 2009		



JTI a lancé sa campagne « Manners » (mannières), ci-contre, pour encourager les non-fumeurs à s'adapter au comportement des fumeurs.

- L'industrie du tabac promeut très activement l'utilisation de systèmes de ventilation et de filtration de l'air dans les établissements du secteur de l'hôtellerie.

Bien que reconnaissant en interne que les systèmes de ventilation, d'épuration et de filtration de l'air sont inefficaces contre les composants dangereux émanant de la fumée secondaire, les fabricants de tabac continuent de promouvoir ces systèmes auprès du secteur de l'hôtellerie au nom du « confort ».⁶¹ Comme BAT le déclare actuellement sur son site Internet,

« les systèmes de filtration de l'air peuvent également ajouter au confort d'une chambre, **bien qu'ils ne puissent pas éliminer complètement la fumée**. Ils offrent une solution de rechange tout à fait abordable aux systèmes de ventilation encastrés assurant le renouvellement d'air frais, peut-être du fait de la taille ou de la complexité du bâtiment ». ⁶² [c'est nous qui soulignons]

Parmi les différents systèmes mécaniques d'échange d'air promus par l'industrie du tabac et ses alliés figurent les systèmes de ventilation de pièces, les « point fumeurs » – qui ne sont autres que des stands ventilés plantés au milieu d'une zone autrement non-fumeurs – et des tables fumeurs.



« Point fumeur » BAT au Brésil, 2004. ⁶³



Point fumeur visible sur le site de BAT.

En 2007, JTI « a aménagé plus de 200 salles fumeurs vitrées extérieures, comptant toutes du personnel, des toilettes et des cendriers ». ⁶⁴ Par ailleurs, la compagnie a prévu l'aménagement avant la fin 2008 de zones fumeurs ventilées « dans 15 aéroports internationaux avec 46 salles, 70 cabines fumeurs et plus de 60 points fumeurs ». ⁶⁵ JTI est également derrière la promotion des salles fumeurs à l'aéroport de Narita (2006), ⁶⁶ à l'aéroport de Shin-Chitose dans la province japonaise de Hokkaido (2003) ⁶⁷ et à l'aéroport de Haneda, principal aéroport du Japon (2007). ⁶⁸ Toujours au Japon, Philip Morris a pour sa part contacté directement un fabricant de systèmes de ventilation japonais pour, semble-t-il, évaluer des systèmes de ventilation. ⁶⁹



Espace fumeur à Haneda, le principal aéroport du Japon (2007) ⁷⁰

Une autre tactique repose sur l'utilisation d'un dispositif appelé « table fumeurs », conçu pour « aspirer la fumée de cigarette vers le bas par un filtre et laisser ressortir l'air partiellement filtré dans la pièce ». ⁷¹ BAT avait doté l'aéroport de Birmingham d'une « table fumeurs ». ⁷² L'aéroport a cependant volontairement imposé une interdiction totale de fumer dans l'ensemble de ses bâtiments en septembre 2006, avant même que la loi d'interdiction de fumer dans les lieux publics n'entre en vigueur au Royaume-Uni. ⁷³

- L'industrie du tabac a manipulé des études scientifiques portant sur les systèmes de ventilation et les normes internationales en la matière.

Cela fait plus de vingt ans que l'industrie du tabac compte parmi ses effectifs de nombreux « experts » en matière de ventilation tout autour du monde. ⁷⁴ L'industrie du tabac a réussi, par consultants interposés, à miner le processus de développement de normes en matière de ventilation, ⁷⁵ en ciblant notamment la société américaine des ingénieurs du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération (ASHRAE) et le Comité européen de normalisation (CEN). ⁷⁶ En Amérique latine, Philip Morris a mis en place au Salvador un laboratoire de recherche sur la qualité de l'air. Après s'être vu attribué une certification internationale, ce laboratoire financé par l'industrie a commencé à recevoir des échantillons d'air de la part de consultants de l'industrie du tabac. ⁷⁷

- Avec l'aide des gouvernements, l'industrie du tabac incite à la conclusion d'accords volontaires qui contournent les lois antitabac et ne protègent pas les personnes contre la fumée secondaire.

En 2009, BAT Egypt a signé un mémorandum d'accord avec le gouvernement pour la séparation des places fumeurs et non-fumeurs dans les établissements du secteur de l'hôtellerie. Dans le cadre de sa campagne internationale de relations publiques en faveur du choix respectueux « Respecting Choices », BAT s'apprête à entraîner près de 200 membres du personnel du secteur de l'hôtellerie dans cette initiative. ⁷⁸ Il y a une dizaine d'années, Philip Morris avait déjà signé un accord similaire avec le gouvernement espagnol dans le but de « remplacer un projet de loi en faveur de l'interdiction de fumer ». ^{79 80}

L'industrie du tabac s'en prend aux lois antitabac afin, essentiellement, d'en retarder la mise en application.

L'industrie du tabac est forte d'une longue expérience autour du monde dans l'obstruction de la mise en œuvre de lois antitabac. Au Kenya, Mastermind Tobacco et BAT Kenya sont parvenus à obtenir la suspension d'une loi antitabac car « ses dispositions étaient peu réalistes et les privaient de leur droit constitutionnel de gagner leur vie ». ⁸¹ Au Sri Lanka, le fabricant Ceylon Tobacco et trois hôtels se sont opposés en 2006 à des mesures antitabac sous prétexte que la loi était ambiguë et qu'elle était susceptible de faire des clients des criminels. ^{82 83} L'industrie du tabac et ses alliés américains ont engagé des actions en justice sans fondement légal reposant généralement sur les arguments suivants : ⁸⁴

- fumer est un droit fondamental ;
- les organismes de réglementation ainsi que les gouvernements locaux n'ont pas l'autorité légale pour adopter des lois antitabac ;

- les fumeurs et les tenanciers ne bénéficient pas de la même protection ;
- la garantie d'un procès juste et équitable n'a pas été respectée, par exemple lorsque le public n'a pas été informé des audiences réglementaires ;
- un tenancier est en droit d'être indemnisé de la perte de vitesse de son commerce rendu non viable par la législation antitabac ;
- les membres des clubs privés voient leurs droits bafoués par la législation antitabac ;
- les lois antitabac sont difficiles à appliquer.

La plupart de ces actions n'aboutissent pas, mais elles retardent souvent la mise en œuvre des politiques de lutte contre le tabagisme passif et sèment partout ailleurs le doute dans les rangs des législateurs.⁸⁵

- L'industrie du tabac tente de jouer de son influence et d'affaiblir les lois antitabac proposées en suggérant des amendements.

Cela fait longtemps que l'industrie du tabac cherche à affaiblir la législation par des dons politiques et le déploiement de moyens de pression considérables.⁸⁶ Plus récemment, les fabricants de tabac ont également fourni de nombreux commentaires visant à affaiblir la législation antitabac.

- En 2008, la filiale de Philip Morris International (PMI) au Guatemala a proposé des amendements pour supprimer la création d'une zone non-fumeurs à cinq mètres à la ronde devant l'entrée des établissements où il est interdit de fumer. PMI a par ailleurs suggéré que la loi proposée permette au gouvernement de prévoir une réglementation antitabac basée sur des produits à plus faible émanation de fumée secondaire, en avançant que ce type de cigarettes – si elles viennent à être créées – rejettent moins de substances toxiques dans l'air et que la loi devrait de ce fait prévoir une exception pour ce type de produits.⁸⁷
- L'industrie du tabac promeut actuellement dans d'autres pays la législation antitabac espagnole, inefficace et déroutante. La loi antitabac espagnole est fortement critiquée, notamment parce qu'elle permet l'aménagement de zones séparées et l'installation de systèmes de ventilation en fonction de la « surface utile pour les clients » (la surface de service).^{88 89}
- Dans certains pays de l'ASEAN, l'industrie du tabac a même proposé de formuler des avant-projets pour le compte du gouvernement.⁹⁰

Les messages forts

Les Directives pour la mise en œuvre de l'Article 8 de la CCLAT établissent que seule la création d'environnements 100 % sans fumée de tabac peut protéger les gens contre l'exposition à la fumée de tabac mortelle. La séparation des zones fumeurs et l'installation de systèmes de ventilation ou de filtration – qui sont des mesures soutenues par l'industrie du tabac et ses alliés – ne protègent pas efficacement contre la fumée secondaire.

- **Les gouvernements devraient adopter et mettre en œuvre des lois nationales conformes aux Directives officielles pour la mise en œuvre de l'Article 8 de la CCLAT et destinées à protéger tout le monde contre la fumée secondaire.**

Comme s'accordent à le dire les Parties signataires de la CCLAT, il existe un conflit d'intérêts fondamental et irréconciliable entre la santé publique et l'industrie du tabac pour qui voir les fumeurs s'adonner à la cigarette sur leur lieu de travail ou dans les lieux publics est une question de profits. Les Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT définissent des mesures efficaces pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 afin de résoudre le problème de l'interférence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé publique. Les Parties sont exhortées à instaurer des mesures allant au-delà de celles présentées dans lesdites Directives. Afin de préserver les politiques de santé publique destinées à protéger les gens contre l'exposition à la fumée secondaire de l'interférence de l'industrie du tabac, les gouvernements devraient :

- **sensibiliser le public au fait que l'exposition à la fumée secondaire entraîne la maladie, l'incapacité et la mort** (Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 1.1) ;
- **divulguer les tactiques employées par l'industrie du tabac, parmi lesquelles figurent le recours à certaines personnes, à des groupes de pression et à des organismes affiliés pour affaiblir, retarder ou contourner les politiques antitabac** (Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 1.2) ;
- **limiter les interactions avec l'industrie du tabac à celles strictement nécessaires à la réglementation effective de l'industrie et des produits du tabac. Mais lorsque de telles interactions s'avèrent nécessaires, elles devraient avoir lieu en toute transparence et être rendues publiques par le biais d'audiences et la diffusion d'avis d'interactions et d'archives**, comme des transcriptions d'audiences, des comptes-rendus de réunions et de conversations, ainsi que des échanges de correspondance, entre autres (Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 2.2) ;
- **rejeter les partenariats, les accords non contraignants ou sans force exécutoire ainsi que les ententes volontaires présentées par l'industrie du tabac et ses alliés**, comme des mémorandums d'accord avec l'industrie du tabac visant à accepter des mesures dites de conciliation (Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 3.1 et 3.3) ;
- **exclure l'acceptation de toute offre d'aide ou de toute proposition de législation ou de politique antitabac émanant de l'industrie du tabac ou mise au point avec sa collaboration** (Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 3.4) ;
- **interdire aux représentants de l'industrie du tabac ou à toute entité qui s'attache à promouvoir ses intérêts de faire partie d'un organisme gouvernemental, d'un comité ou d'un groupe consultatif qui élabore ou applique des politiques de santé publique**, par exemple, en coupant court aux renvois d'ascenseur des consultants en matière de qualité de l'air intérieur soutenus par l'industrie du tabac et des autres consultants de cette industrie (Directives pour la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 4.8) ;

- **exiger de l'industrie du tabac qu'elle rende compte publiquement de ses activités et de ses pratiques**, en fournissant par exemple des informations sur les versements effectués à des scientifiques et à des journalistes dans le but de mener des recherches et d'organiser des conférences (Directives pour la mise en œuvre de l' Article 5.3 de la CCLAT, Rec. 5.2) ;
- **ne pas transiger sur les mesures antitabac face à la menace de l'industrie du tabac d'engager une bataille judiciaire.**

Autres ressources

Global Smokefree Partnership (partenariat pour un monde sans fumée - <http://www.globalsmokefree.com/gsp/index.php>.

Ventilation Technology does not Protect People from Secondhand Tobacco Smoke (les systèmes de ventilation ne protègent pas contre le tabagisme passif), Action pour une enfance sans tabac, 2008 - <http://www.tobaccofreekids.org/research/factsheets/pdf/0145.pdf>.

Americans for Nonsmokers' Rights (ANR- les Américains pour les droits des non-fumeurs) - <http://www.no-smoke.org/>.

Notes

¹ U.S. Department of Health and Human Services. The Health Consequences of Involuntary Exposure to Tobacco Smoke: A Report of the Surgeon General—Executive Summary. U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, Coordinating Center for Health Promotion, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Office on Smoking and Health, 2006.

http://www.cdc.gov/tobacco/data_statistics/sgr/sgr_2006/index.htm. Accessed Jan. 4, 2009.

² World Health Organization Report on the Global Tobacco Epidemic, 2008 – The MPOWER package. Geneva, World Health Organization, 2008. <http://www.who.int/tobacco/mpower/en/>. Accessed Jan. 3, 2009.

³ Several human rights treaties provide for a right to health, a right to safe work environment, and a right to life including the following: International Covenant on Economic and Social Rights (ICESCR), Convention on the Rights of the Child (CRC), and the Convention on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW).

⁴ United States v. Philip Morris USA I, et al. Case 1:99-cv-02496-GK, Document 5750, Filed 09/08/2006, page 1384, ¶ 3793. <http://www.usdoj.gov/civil/cases/tobacco2/amended%20opinion.pdf>. Accessed Dec. 22, 2008.

⁵ Philip Morris USA. Secondhand Smoke.

http://www.philipmorrisusa.com/en/cms/Products/Cigarettes/Health_Issues/Secondhand_Smoke/default.aspx?src=top_nav. Accessed Jan. 1, 2009.

⁶ RJ Reynolds. Our Guiding Principles and Beliefs. <http://www.rjrt.com/smoking/summaryCover.asp>. Accessed Jan. 1, 2009.

⁷ British American Tobacco. Second-hand Smoke. October 31, 2007.

http://www.bat.com/group/sites/uk_3mnfen.nsf/vwPagesWebLive/DO52AMJ4?opendocument&SKN=1&TMP=1. Accessed Jan. 1, 2009.

⁸ Japan Tobacco International (JTI). Corporate Responsibility. Our Positions. Environmental Tobacco Smoke.

http://www.jti.com/cr/positions/cr_positions_environmental_smoke. Accessed Jan. 1, 2009.

⁹ Merlo E, Speech delivered 1/25/94 by Ellen Merlo at PM USA Vendor Conf. Philip Morris.

<http://legacy.library.ucsf.edu/tid/zag04e00>. Accessed Jan. 1, 2009.

¹⁰ No title. Tobacco Institute. Bates no. TIMN0067732/7755. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/oox92f00>. Accessed Jan. 1, 2009.

¹¹ Jacobs, C. Smoking ban in cafes puts French off cigarettes. Reuters, Jan 6, 2009.

<http://www.reuters.com/article/oddlyEnoughNews/idUSTRE5054U520090106>. Accessed: January 9, 2009.

¹² Tobacco Reporter, July 2003. Tobacco after the Framework Convention.

¹³ World Health Organization, July 2000. Tobacco company strategies to undermine tobacco control activities at the World Health Organization. Report of the Committee of Experts on Tobacco Industry Documents. Geneva, Switzerland: Author. <http://repositories.cdlib.org/context/tc/article/1107/type/pdf/viewcontent/>. Accessed Jan. 1, 2009.

¹⁴ Ong EK, Glantz SA: Tobacco industry efforts subverting International Agency for Research on Cancer's second-hand smoke study. *The Lancet* 355:1253-59, 2000. <http://www.tobaccoscsm.ucsf.edu/pdf/5.1.2b-Ong&GlantzIARC.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.

¹⁵ Muggli ME, Hurt RD, Repace JL: The tobacco industry's attempts to derail the U.S. EPA risk assessment on environmental tobacco smoke (ETS). *American Journal of Preventive Medicine* Vol 26:167-177. http://mayoresearch.mayo.edu/mayo/research/nicotine_research_center/upload/muggli_am_j_prev_med_2004.pdf. Accessed Jan. 1, 2009.

¹⁶ Givel M. Tobacco industry opposition to designating environmental tobacco smoke through E-codes. *Journal of Public Health Policy* 2005;26:75-89. <http://www.palgrave-journals.com/jphp/journal/v26/n1/pdf/3200009a.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.

¹⁷ See generally, Muggli ME, Hurt RD, Blanke DD: Science for hire: a tobacco industry strategy to influence public opinion on secondhand smoke. *Nicotine & Tobacco Research* 5:303-314, 2003; Assunta M, Fields N, Knight J, Chapman S: "Care and feeding": the Asian environmental tobacco smoke (ETS) consultants programme. *Tobacco Control* 13: ii4-12, 2004 http://tobaccocontrol.bmj.com/cgi/reprint/13/suppl_2/ii4.pdf. Accessed Jan. 1, 2009; Barnoya J, Glantz SA. The tobacco industry's worldwide ETS consultants' project: European and Asian components. *European Journal of Public Health* 2006;16:69-77. <http://eurpub.oxfordjournals.org/cgi/reprint/16/1/69>. Accessed Jan. 1, 2009.; Committee of Experts on Tobacco Industry Documents, World Health Organization. Tobacco Company Strategies to Undermine Tobacco Control Activities at the World Health Organization. July 1, 2000. Tobacco Control. WHO Tobacco Control Papers. Paper WHO7. <http://repositories.cdlib.org/tc/whotcp/WHO7/>. Accessed Dec. 22, 2008.

¹⁸ Barnoya J, Glantz SA. The tobacco industry's worldwide ETS consultants' project: European and Asian components. *European Journal of Public Health* 2006;16:69-77. <http://eurpub.oxfordjournals.org/cgi/reprint/16/1/69>. Accessed Jan. 1, 2009.

¹⁹ No author. ETS/IAQ Scientific Consultants. Lorillard. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/hxh70e00>. Accessed Jan. 12, 2009.

²⁰ Gori GB. The Bogus 'Science' of Secondhand Smoke. *Washington Post*. Tuesday, January 30, 2007. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/01/29/AR2007012901158.html>. Accessed Jan. 5, 2009

²¹ Non-Smokers' Rights Association. Fact Sheet – Second-hand Smoke and “Junk Science”. http://www.nsr-adv.ca/cms/File/pdf/SHS_and_junk_science_fact_sheet_july_27_2004.pdf. Accessed Jan. 1, 2009.

²² Muggli ME, Hurt RD, Becker L: Turning free speech into commercial speech: Philip Morris' efforts to influence U.S. and European journalists regarding the U.S. EPA report on secondhand smoke. *Preventive Medicine* 39:568-580, 2004.

²³ Tobacco Strategy. Philip Morris Incorporated. March 1994. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/tfu82e00>. Accessed Jan. 4, 2009.

²⁴ Pan American Health Organization. Profits Over People. Tobacco Industry Activities to Market Cigarettes and Undermine Public Health in Latin America and the Caribbean. November 2002. Available at : http://www.paho.org/English/HPP/HPM/TOH/profits_over_people.pdf.

²⁵ Dearlove J, Bialous S, Glantz SA. Tobacco industry manipulation of the hospitality industry to maintain smoking in public places. *Tobacco Control* 2002;11:94-104. <http://www.tobaccoscsm.ucsf.edu/pdf/9.4-DearloveHospitality.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.

²⁶ Ibid.

²⁷ Leavell NR, Muggli ME, Hurt RD, Repace J. Blowing smoke: British American Tobacco's air filtration scheme. *British Medical Journal* 2006;332:227-229. <http://www.bmj.com/cgi/reprint/332/7535/227>. Accessed Jan. 1, 2009.

²⁸ Warren N. RE R&D Solutions to Indoor Air Quality. 1996 Feb 22. British American Tobacco. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/sjg44a99>. Accessed Feb 11, 2009.

²⁹ Pagnan R. Associação de bares faz protesto contra lei antifumo em SP. *Folha Online*, October 15, 2008. <http://www1.folha.uol.com.br/folha/cotidiano/ult95u456331.shtml>. Accessed Jan. 19, 2009.

³⁰ Hedley AJ, McGhee SM, Lu S, Lai HK, Wong LC, Fielding R, Wong CM, Lam TH, Repace J. Risks from passive smoking by workers in the catering industry: Smoke-free legislation in Hong Kong. Notes from a Press Conference, Dec 9, 2008.

- ³¹ Ibid.
- ³² Fong L, Gentle N. Stick by full smoke ban, urge academics. South China Morning Post. Dec. 10, 2008. <http://tobacco.cleartheair.org.hk/2008/12/10/stick-by-full-smoke-ban-urge-academics-stick-by-full-smoke-ban-urge-academics/>. Accessed Jan. 3, 2009.
- ³³ Sergio Fimbres. Defiende Canirac 'islas' para fumar. Reforma, p. 3 June 5, 2008.
- ³⁴ Ramiro Alonso. Restauranteros no quieren soltar a fumadores; arman espacios. El Universal. 31 Julio 2008.
- ³⁵ European Network for Smoking Prevention. Annual Report 2007, p44. http://www.ensp.org/files/annual_report_2007_final.pdf. Accessed Jan. 3, 2009.
- ³⁶ Ibid.
- ³⁷ Pagnan R. Associação de bares faz protesto contra lei antifumo em SP. Folha Online, October 15, 2008. <http://www1.folha.uol.com.br/folha/cotidiano/ult95u456331.shtml>. Accessed Jan. 19, 2009.
- ³⁸ Smith EA, Malone RE. 'We will speak as the smoker': the tobacco industry's smokers' rights groups. Eur J Public Health. 2007 Jun;17(3):306-13. <http://eurpub.oxfordjournals.org/cgi/reprint/17/3/306>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ³⁹ FOREST (Freedom Organisation for the Right to Enjoy Smoking Tobacco), 2008. About Forest. Key Priorities. <http://www.forestonline.org/output/Key-Priorities.aspx>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁴⁰ FORCES International, 1999. Methodology for Estimating Secondhand Smoke Exposure Questioned. <http://www.forces.org/evidence/evid/second.htm>. Accessed Jan. 2, 2009.
- ⁴¹ The United Pro Choice Smokers [sic] Club Newsletter. Citizens' Freedom Alliance, Inc. – The Smoker's [sic] Club. <http://www.smokersclubinc.com/>. Accessed Jan. 4, 2009.
- ⁴² Mychoice.ca. <http://www.mychoice.ca/>. Accessed Jan. 28, 2009.
- ⁴³ British American Tobacco – East African Community, 2008. 2006/07 Social Report. [http://www.bat.com/group/sites/UK_3MNFEN.nsf/vwPagesWebLive/06CDE6B89784988FC12574A6003911CA/\\$FILE/BAT%20EAC%20Social%20Report%2006-07.pdf?openelement](http://www.bat.com/group/sites/UK_3MNFEN.nsf/vwPagesWebLive/06CDE6B89784988FC12574A6003911CA/$FILE/BAT%20EAC%20Social%20Report%2006-07.pdf?openelement). Accessed Jan 19, 2009.
- ⁴⁴ Independence/Democracy Group in the European Parliament web site. "Thinking is forbidden: and IND/DEM Conference" [http://indemgroup.eu/32/news/546/?tx_ttnews\[backPid\]=1&cHash=8fa87c9368](http://indemgroup.eu/32/news/546/?tx_ttnews[backPid]=1&cHash=8fa87c9368). Accessed Jan 28, 2009.
- ⁴⁵ The International Coalition Against Prohibition. Member Organizations. http://www.antiprohibition.org/ticap_pages.php?q=3. Accessed Jan. 18, 2009.
- ⁴⁶ Sebríe E, Glantz SA. "Accommodating" smoke-free policies: tobacco industry's Courtesy of Choice programme in Latin America. Tobacco Control 2007;16:e6. <http://tobaccocontrol.bmj.com/cgi/reprint/16/5/e6>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁴⁷ British American Tobacco. Public Places Smoking. http://www.bat.com/group/sites/uk_3mnfen.nsf/vwPagesWebLive/DO6HADSB?opendocument&SKN=1. Accessed: Jan. 10, 2009.
- ⁴⁸ U.S. Department of Health and Human Services. The Health Consequences of Involuntary Exposure to Tobacco Smoke: A Report of the Surgeon General—Executive Summary. U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, Coordinating Center for Health Promotion, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Office on Smoking and Health, 2006. http://www.cdc.gov/tobacco/data_statistics/sgr/sgr_2006/index.htm. Accessed Jan. 4, 2009.
- ⁴⁹ Keane DF. WRA Report – March 1998. Philip Morris. April 6, 1998. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/xey61b00>. Accessed Jan. 28, 2009.
- ⁵⁰ No author. Introducing Accommodation in Hospitality and Related Communications. Philip Morris. 1996. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/ouq45c00>. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁵¹ Goldberg H. International Accommodation Programs – July 1999. Philip Morris. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/fbg19c00>. Accessed Jan. 18, 2009.
- ⁵² British American Tobacco Social Report 2001/2002. BAT. <http://www.corporateregister.com/a10723/bat02-soc-uk.pdf>. Accessed Jan. 18, 2009.
- ⁵³ Irish Hotel Federation. "Courtesy of Choice". Insight Magazine, Ireland, December 1998.
- ⁵⁴ Restaurants want to hang on to smoke. April 11, 2009. Available at http://www.b92.net/eng/news/society-article.php?yyyy=2009&mm=04&dd=11&nav_id=58451. Accessed: April 21, 2009.
- ⁵⁵ Wachira Kang'aru. Cigarette Manufacturer Turns Heat On Government. The Nation (Nairobi) May 23, 2006. <http://www.propertykenya.com/news/004297-cigarette-manufacturer-turns-heat-o>. Accessed Feb. 13, 2009.
- ⁵⁶ Letter from C. Castellanos of American Chamber of Commerce/Guatemala to Senora Licenciados of the Congreso de la Republica, Ciudad de Guatemala. Dec 11, 2007.
- ⁵⁷ One Voice Against Cancer in Guatemala. Presentation at the 14th World Conference on Tobacco OR Health. Mumbai, India. Mar 2009.
- ⁵⁸ Sebríe E, Glantz SA. "Accommodating" smoke-free policies: tobacco industry's Courtesy of Choice programme

- in Latin America. *Tobacco Control* 2007;16:e6. <http://tobaccocontrol.bmj.com/cgi/reprint/16/5/e6>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁵⁹ Philip Morris, 1994. He's Made Accommodation His Daily Special. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/nui18d00>. Accessed Feb. 12, 2009.
- ⁶⁰ British American Tobacco Social Report 2001/2002. BAT. <http://www.corporateregister.com/a10723/bat02-soc-uk.pdf>. Accessed Jan. 18, 2009.
- ⁶¹ Leavell NR, Muggli ME, Hurt RD, Repace J. Blowing smoke: British American Tobacco's air filtration scheme. *British Medical Journal* 2006;332:227-229. <http://www.bmj.com/cgi/reprint/332/7535/227>. Accessed Jan. 1, 2009.; British American Tobacco. Public place smoking. http://www.bat.com/group/sites/uk_3mfnf.nsf/vwPagesWebLive/887BB9864D39D773C1257314004EF666?opendocument&SKN=1. Accessed Jan. 19, 2009.; Japan Tobacco International (JTI). Smoking Bans. 2008. http://www.jti.com/cr/positions/cr_positions_smoking_bans. Accessed Jan. 19, 2009.; Philip Morris USA. Public Place Smoking Restrictions. No date. http://www.philipmorrisusa.com/en/cms/Responsibility/Government_Relations/Public_Place_Smoking_Restrictions/default.aspx?src=search. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁶² British American Tobacco. Public place smoking. 2007. http://www.bat.com/group/sites/uk_3mfnf.nsf/vwPagesWebLive/DO6HADSB?opendocument&SKN=1. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁶³ Simpson D. Brazil: BAT's "smoking point" banned. *Tobacco Control*. 2004 Mar;13(1):12. <http://www.pubmedcentral.nih.gov/picrender.fcgi?artid=1747809&blobtype=pdf>. Accessed Jan. 2, 2009.
- ⁶⁴ Chozick A. Japan Tobacco Tries Pre-Emptive Strike. *Wall Street Journal*. January 24, 2007. www.seatca.org/newsview.asp?ID=356. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁶⁵ Passenger Terminal. JTI opens three Munich lounges. *Today.com*. December 2, 2008. <http://www.passengerterminaltoday.com/news.php?NewsID=9509>. Accessed Jan. 2, 2009.
- ⁶⁶ Photos from JT delight world. Smokers' Style. Japan Tobacco. <http://www.jti.co.jp/sstyle/manners/bunen/space/airport/index.html>. Accessed Jan. 12, 2009.
- ⁶⁷ Ibid.
- ⁶⁸ Ibid.
- ⁶⁹ Bialous, SA; Mochizuki-Kobayashi, Y; Stillman, F. Courtesy and the challenges of implementing smoke-free policies in Japan. *Nicotine Tobacco & Research*. 2006; 8(2): 203-216.
- ⁷⁰ Photos from JT delight world. Smokers' Style. Japan Tobacco. <http://www.jti.co.jp/sstyle/manners/bunen/space/airport/index.html>. Accessed Jan. 12, 2009.
- ⁷¹ Leavell NR, Muggli ME, Hurt RD, Repace J. Blowing smoke: British American Tobacco's air filtration scheme. *British Medical Journal* 2006;332:227-229. <http://www.bmj.com/cgi/reprint/332/7535/227>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁷² Ibid.
- ⁷³ Birmingham International Airport, 2006. About Us: Virtual Press Office: Press Pack: Facts And Stats. <http://www.bhx.co.uk/>. Accessed Feb. 11, 2009.
- ⁷⁴ Dearlove J, Bialous S, Glantz SA. Tobacco industry efforts to present ventilation as an alternative to smoke-free environments in North America. *Tobacco Control*. 2004 Mar;13 Suppl 1:i41-7. <http://www.pubmedcentral.nih.gov/picrender.fcgi?artid=1766145&blobtype=pdf>. Accessed Jan. 4, 2009.
- ⁷⁵ Bialous S, Glantz S. ASHRAE Standard 62: Tobacco industry's influence over national ventilation standards. *Tobacco Control* 2002;11:310-28. <http://www.tobaccoscans.ucsf.edu/pdf/Bialous-ASHRAE.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁷⁶ Lyberopoulos H. Report from CF Meeting – 000616. Philip Morris. June 27, 1995. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/oa24c00>. Accessed Feb. 13, 2009; Schorp, MK. Memo on Meeting with Juan-Carlos Bermudez (JCB), HBI Iberia, Madrid, 950719. Philip Morris. July 21, 1995. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/eww22d00>. Accessed Feb. 13, 2009
- ⁷⁷ Kummerfeldt CE, Barnoya J, Bero LA. Philip Morris involvement in the development of an air quality laboratory in El Salvador. *Tob Control*. 11 February 2009. doi:10.1136/tc.2008.026989.
- ⁷⁸ BAT, South Sinai partner on 'Respecting Choices' Daily News Egypt. 2/27/09 <http://www.thedailynewsegypt.com/article.aspx?ArticleID=20051>.; See also American Online (AOL) Finance, <http://finance.aol.com/headlines/british-american-tobacco-p-l-c/bti/ase?tab=0>.
- ⁷⁹ Philip Morris. ETS activity update PMI regions and global. 1994. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/fra82c00>. Accessed Mar 11, 2009.
- ⁸⁰ Philip Morris. Translation: Philip Morris In Favour of The Coexistence of Smokers And Non-Smokers. Est. date: 1995. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/joi34a99>. Accessed Mar 11, 2009.

- ⁸¹ Waruru M. Kenyan firms challenge new smoking laws. Africa News. July 30, 2008. http://www.africanews.com/site/list_messages/19683. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁸² Ramanayake W. Tobacco Bill: SC to consider six petitions. Daily News. June 14, 2006. <http://www.dailynews.lk/2006/06/14/>. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁸³ Ramanayake W. Bill seeks to curb passive smoking - Chief Justice. Daily News. June 15, 2006. <http://www.dailynews.lk/2006/06/15/news33.asp>. Accessed Jan. 19, 2009.
- ⁸⁴ See generally, Graff SK. There is No Constitutional Right to Smoke. Tobacco Control Legal Consortium. July 2005. <http://tclconline.org/resources/No+Constitutional+Right+to+Smoke.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.; Sbarra C. Legal Authority to Regulate Smoking and Common Legal Threats and Challenges. Tobacco Control Legal Consortium. April 2004. <http://tclconline.org/resources/Sbarra.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.; Sebríe E, Glantz SA. "Accommodating" smoke-free policies: tobacco industry's Courtesy of Choice programme in Latin America. Tobacco Control 2007;16:e6. <http://tobaccocontrol.bmj.com/cgi/reprint/16/5/e6>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁸⁵ Sbarra, C. Legal Authority to Regulate Smoking and Common Legal Threats and Challenges. Tobacco Control Legal Consortium. April 2004. <http://tclconline.org/resources/Sbarra.pdf>. Accessed Jan. 1, 2009.
- ⁸⁶ WHO. Tobacco industry interference with tobacco control. 2009. <http://repositories.cdlib.org/context/tc/article/1261/type/pdf/viewcontent/>. Accessed Mar 11, 2009.
- ⁸⁷ Comments to Bill No. 3309: Law on the creation of tobacco free environments, submitted by Tabacalera Centroamericana, SA. August, 2008. [Translated from Spanish to English.].
- ⁸⁸ Comments to Bill No. 3309: Law on the creation of tobacco free environments, submitted by Tabacalera Centroamericana, SA. August, 2008. [Translated from Spanish to English.].
- ⁸⁹ Toledo J. Spain: lessons of a not-so-smoke-free law. News Analysis. Tobacco Control 2006;15(3):147-148.
- ⁹⁰ D. Arul Rajoo. Tobacco industry blocking global treaty on smoking in Asean countries. Bernama <http://www.bernama.com/bernama/v5/newsbusiness.php?id=395014>, Mar 10, 2009.